

Réseau pro



Lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGe) qui s'est tenue le 2 juillet dernier à Paris, les adhérent(e)s présent(e)s et représenté(e)s ont voté la modification des articles 2, 5 à 11, 13 à 16 des statuts de l'association pour une gouvernance plus agile de nos instances.

[Retrouvez le détail des votes des statuts en AGe \[1\] et la page vers les documents institutionnels \[2\].](#)

URL : <https://www.adbs.fr/groupe/adbs-adherents/statuts-de-ladbs-modifies-en-194326>

Liens

[1] https://docs.google.com/document/d/1C7BrhIM8XF9ZYzc_OyN5sZzdRYH7-aoQnYw-bul4MLk/edit#heading=h.gjdgxs

[2] <https://www.adbs.fr/documents-institutionnels>